

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 20 novembre 2013

POINT V.4 :

Compte-rendu des travaux du CEVU du 7 novembre 2013 exerçant les compétences de la commission de la Formation et de la Vie universitaire : financement de deux projets associatifs élaborés autour du handicap dans le cadre du conventionnement avec la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 7 novembre 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 20 pour (unanimité) : la répartition des crédits pour le financement de deux projets associatifs étudiants élaborés autour du handicap.

Dijon, le 22 novembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : - Relevé synthétique des avis du CEVU

- Tableau de répartition des financements pour deux projets associatifs

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



CEVU DU 7 NOVEMBRE 2013

PROJETS ASSOCIATIFS ETUDIANTS AUTOUR DU HANDICAP

PROJETS RETENUS PAR LA COMMISSION MIXTE DU LUNDI 7 OCTOBRE 2013

Financier : Partenaire conventionné : Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche Comté (CEBFC)

NOM DE L'ASSOCIATION ETUDIANTE	NATURE DU PROJET	MONTANT ALLOUE
Association Creusot Meca concept – IUT du Creusot Département GMP	Projet Handitechnique : conception et réalisation d'un vélo à 3 roues pour une personne valide et une personne handicapée	700 euros
RADIO CAMPUS DIJON Esplanade Erasme	Construction d'une émission de radio mensuelle : « Cap vers l'emploi » donnant la parole aux travailleurs en situation de handicap	800 euros

AVIS DU CEVU : favorable à l'unanimité

VOTE CA 20 novembre 2013 :